



à Saint-Christophe, le 21 août 2023.

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Christophe se réunira,

**LE 31 AOÛT 2023 À 20H30
SALLE DU CONSEIL
MAIRIE DE SAINT-CHRISTOPHE
11, ROUTE DE MARANS
17220 SAINT-CHRISTOPHE**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la séance du 20 juin 2023 ;
- Adhésion au FREDON pour l'année 2023 ;
- Approbation d'un contrat de prélèvement automatique mensuel portant règlement financier relatif au paiement de la redevance de restauration scolaire ;
- Attribution de subventions aux associations et aux personnes morales de droit privé ;
- Acquisition de la parcelle cadastrée section AC numéro 58 ;
- Approbation de la convention concernant la conception et la réalisation des travaux d'aménagement du chemin des Fous avec le Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime ;
- Déclassement de portions du domaine public communal ;
- Ouverture d'un poste non permanent à temps non complet d'agent des services polyvalent en milieu rural ;
- Informations diverses.

Le Maire,
Philippe CHABRIER.